

PROCES –VERBAL : d'attribution provisoire de contrat/séance du 17/08/2020

Consultation des Fournisseurs Réf : INV/02/PAD-TDM/2020
relative à la fourniture d'émetteurs FM et accessoires

Suite à la demande d'initiation de la procédure Nr 03/DE/TDM/2020 relative à la fourniture d'émetteurs FM et accessoires, adressée à la Commission Interne de Marchés de la TDM, cette dernière s'est réunie le 17/08/2020, au siège de la TDM sous la présidence de Monsieur Moctar Mohamed Ahmed, son Président.

Étaient présents

En qualité de membres de la CIMAC

- Mr Ba Abdoul Razzak
- Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed
- Mr El Hadj Diagne
- Ahamdi Ould Mohamed El Moustapha, secrétaire de la commission

Le président, après vérification du quorum a ouvert la séance et rappelé aux membres le seul point inscrit à l'ordre du jour qui comportait l'évaluation des offres de la Consultation des Fournisseurs Réf : INV/02/PAD-TDM/2020, relative à la fourniture d'émetteurs FM et accessoires.

Décisions :

Sur la base de la fiche de séance d'ouverture des plis , de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres et du rapport de synthèse des éclaircissements demandés , la Commission décide d'attribuer provisoirement, sous réserve de la correction de son DQE, le contrat relatif la fourniture d'émetteurs FM et accessoires, au profit du soumissionnaire ETS MOLTAK, dont l'offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrents, pour un montant de un million quatre cent cinquante-huit mille cinq cent trente-sept ouguiyas et 60 centimes (1 458 537,6 TTC) MR-U TTC et pour un délai de livraison de 20 jours.

➤ Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la TDM et publié sur

son site : www.tdm.mr.

- Un délai de recours de cinq jours ouvrables, à compter de la date du présent Procès-verbal, est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

Fait à Nouakchott, le 17/08/2020

Les signataires

Président

El Moctar Mohamed Ahmed

Membres:

- Mr Ba Abdoul Razzak
- Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed
- Mr El Hadj Diagne
- Ahamdi Ould Mohamed El Moustapha, secrétaire de la commission

